

ISSN : 2312-7031

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 8
Décembre 2017

ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASÃ

Revue des L ettres et Sciences Humaines
L aboratoire de Recherches sur la D ynamique des Milieux et des Sociétés
Université de L omé

Directeur administratif de la rédaction : Pr. Wonou OLAOKOUN

Comité scientifique de lecture

Wonou OLADOKOUN (Université de Lomé)
Komla M. NUBUKPO (Université de Lomé)
Serge GLITHO (Université de Lomé)
Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Amétépé AHADJI (Université de Lomé)
Komi KOSSI-TITRIKOU (Université de Lomé)
Dété F. GBIKPI-BENISSAN (Université de Lomé)
Octave N. BROOHM (Université de Lomé)
Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)

Secrétariat de Rédaction : Messan VIMENYO
Assistant de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN
Contact :
BP. 999, Lomé
Tél. : 00228 90 19 25 89 / 90 83 34 19
E-mail : revue-anyasa@gmail.com

A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

AVIS AUX AUTEURS

1. Les textes proposés à la rédaction de la revue doivent être saisi à interligne normal ou double interligne, et accompagnés de leur éventuelle illustration.

Le volume des articles ne doit pas dépasser 20 pages, illustration comprise. Il est recommandé aux auteurs d'adopter, dans la forme de leur texte (titres, numérotation décimale des sous-titres, etc.), la présentation habituelle de la revue et de limiter au maximum le nombre et la dimension des tableaux.

2. Les articles en français ou anglais doivent être accompagnés impérativement d'un résumé de quelques lignes en français et de sa traduction en anglais avec des mots clés qui doivent couvrir le champ thématique et le champ géographique.

3. Le comité de rédaction demande aux auteurs de mettre sous le titre de leur article, leurs nom et prénoms, leur grade universitaire ainsi que l'Institution d'attache.

4. Le texte devra être saisi avec le logiciel Word et envoyé par courriel à : revue-anyasa@gmail.com de mars à juillet.

5. Les tableaux et figures : la taille des croquis est définie par le module 25 x 18 cm représentant une pleine page fractionnable par colonne de 6,5 cm / 13,5 cm toutes les illustrations seront accompagnées de légendes.

6. Les cartes, les fichiers informatiques de dessin (cartes ou graphiques) réalisés avec les logiciels adobe avec sélection sur couches, donnent à l'impression les meilleurs résultats. Il est préférable de les fournir en P. C. Tous les fichiers en pixels (Bitmap) sont exclus à l'exception de photos ou fonds gris légers.

7. La Bibliographie : l'article doit être suivi obligatoirement d'une bibliographie qui prend en compte non seulement les ouvrages cités dans le texte mais aussi d'autres ouvrages dont l'auteur s'est inspiré ou qui ont un rapport avec le sujet traité.

La bibliographie doit être présentée selon le modèle suivant :

- a. les ouvrages : Nom Prénoms de l'auteur, année d'édition, Titre de l'ouvrage, Editeur, lieu de publication, nombre de pages.

Exemple : CHENEAU-LOQUAY A., (2004) : Mondialisation et technologie de la communication en Afrique. Karthala, Paris, 322 p.

- b. les articles : Nom Prénoms de l'auteur, année de publication, Titre exact de l'article, Nom de la revue (entre griffe et en italique), Numéro du volume, Pages de début et de fin de l'article.

DIAHOU A. Y., (2012) : Les périphéries abidjanaises : territoires de redistribution et de relégation. In : « *Les Métropoles des Suds vues de leurs périphéries* », Grafigéo, pp. 107-122.

- c. les thèses et les mémoires : Nom Prénoms de l'auteur, année de soutenance, titre de la thèse ou du mémoire, spécialité, Université d'attache, lieu de soutenance, nombre de pages.

KOUASSI N. G., (2013) : Influence de la ville d'Abidjan sur les villes de sa périphérie immédiate : cas de Dabou et Bingerville. Thèse de doctorat de Géographie, Université d'Abidjan, Abidjan, 401 p.

Il convient de classer les ouvrages par ordre alphabétique des noms de leurs auteurs. Pour des ouvrages d'un même auteur, il faut les classer par ordre chronologique de leur date de publication.

8. Le Tiré à part : les auteurs d'articles recevront gratuitement 1 (un) tiré à part en version électronique. Pour cela, les adresses électroniques des auteurs sont indispensables. La revue pourra leur être fournie à titre onéreux.

N. D. L. R.

Sommaire

Géographie

| | |
|--|-------------|
| LES ENJEUX STRATEGIQUES DU FRET AERIEN AU TOGO : TENDANCE ET PERSPECTIVE | pp. 2-20 |
| Agogno AGBOGAN, Messan VIMENYO | |
| MOBILE MONEY EN COTE D'IVOIRE : ENTRE OPPORTUNITE D'ENTREPRENARIAT ET TERRITORIALISATION DES OPERATEURS DE TELEPHONIE MOBILE DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON A ABIDJAN | pp. 21-33 |
| Mansé BAMBA, Léopold Tchoumou AKABLAH, Désiré Axel Dabié NASSA | |
| ESPACES FRONTALIERS, MOBILITES MARCHANDES ET TERRITOIRES IDENTITAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST..... | pp. 34-45 |
| Kossiwa ZINSOU-KLASSOU | |
| ROLE DU NOUVEAU GRAND MARCHÉ DE KARA (TOGO) DANS LA RECOMPOSITION SOCIO-ECONOMIQUE ET SPATIALE DE LA PERIPHERIE NORD-EST DE LA VILLE..... | pp. 46-63 |
| Talpousouma BIKILITEME, Iléri DANDONUGBO, Follygan HETCHELI | |
| DEGRADATION DES TERRES ET CONDITIONS DE VIE DES PAYSANS DANS LA PREFECTURE DE BLITTA AU TOGO..... | pp. 64-84 |
| Dangnisso BAWA | |
| PRODUCTION DE FOURRAGES POUR LE NOUVEAU MARCHÉ DE BÉTAIL DE LA VILLE DE KARA : PORTEES SOCIOECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES..... | pp. 85-94 |
| Tatongueba SOUSSOU | |
| LES DETERMINANTS STRUCTURELS DE LA DEGRADATION DE LA VOIRIE DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON : LE CAS DE LA VOIE PRINCIPALE DU QUARTIER CAMP-MILITAIRE..... | pp. 95-110 |
| Marcel Kamenan BROU, Francis Desmos Guissa DAKOURI, Mathieu Nambahigué BAKARY, Drissa OUATTARA | |
| RYTHMES HYDRO-CLIMATIQUES ET PRODUCTIONS AGRICOLES DANS LE BASSIN DE LA SOTA AU BENIN..... | pp. 111-127 |

Cyr Gervais ETENE, Aristide OUESSE-BANGA, Akpéné A.

TETevi

L'ETAT DES FINANCES MUNICIPALES DANS LA VILLE
FRONTALIERE D'AGNIBILEKRO (EST-COTE D'IVOIRE)...

pp. 128-139

Narcisse ASSI-KAUDJHIS

IMPACTS DE L'EROSION HYDRIQUE SUR LES
INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS URBAINS DE LA
VILLE DE SOKODE (TOGO).....

pp. 140-158

Bidjo AFO, Pessièzoum ADJOUSI, Youssif Tak GNONGBO

Littérature-Linguistique

JEUX PARODIQUES, EFFETS D'AMPLIFICATION DANS
CALIGULA D'ALBERT CAMUS.....

pp. 160-170

Vincent Adiaba KABLAN

LA LITERATURA EN LA ENSEÑANZA-APRENDIZAJE
DEL ESPAÑOL LENGUA EXTRANJERA EN COSTA DE
MARFIL.....

pp. 171-182

Drombé Bi DJANDUÉ

DEGRADATION DES TERRES ET CONDITIONS DE VIE DES PAYSANS DANS LA PREFECTURE DE BLITTA AU TOGO

**Dangnisso BAWA, Assistant
Université de Lomé, Togo**

Résumé : La préfecture de Blitta au centre du Togo connaît ces dernières décennies une dégradation importante des terres à l'instar de l'ensemble du pays. Cette dégradation qui se signale dans le paysage par l'érosion mécanique, chimique et biologique des sols trouve son expression à travers la dégradation du couvert végétal qui protège en temps normal le sol.

L'analyse de ce phénomène au travers d'une enquête socioéconomique et des levées écologiques et pédologiques indique qu'il est dû aux activités anthropiques que sont les défrichements culturaux extensifs suivis de mauvaises pratiques agricoles, l'abattage des arbres pour la production du bois de chauffe, de charbon de bois et du bois d'œuvre, les feux de végétation, surtout tardifs et le surpâturage lié à la transhumance incontrôlée. La crise sociopolitique des années 1990 a été le déclencheur et l'accélérateur de la dégradation des terres à travers l'abattage anarchique des arbres et de la faune et l'installation des migrants aux abords des aires protégées qui sont entamées par leurs activités agricoles.

Les répercussions de la dégradation des terres sur le cadre de vie des paysans sont nombreuses. La baisse des rendements agricoles exposant le monde paysan à la malnutrition est ressentie avec acuité. Cette baisse des rendements agricoles inaugure une série de difficultés telles que les difficultés pour se soigner et scolariser les enfants. L'exode rural des jeunes et parfois leur émigration dans les autres pays de la Sous-Région, la prostitution occasionnelle des femmes démunies, les mariages précoces et la déstructuration de la cellule familiale viennent compléter le tableau sombre des difficultés auxquelles font face les paysans.

Les solutions face à la dégradation des terres passent par la vulgarisation des bonnes pratiques agricoles et une politique foncière favorisant une gestion durable des terres. La promotion d'autres énergies comme le gaz butane pour substituer le charbon de bois et le bois de chauffe est vivement souhaitée pour réduire la pression anthropique sur la végétation naturelle.

Mots clés : Togo, dégradation des terres, rendements agricoles, paysan, gestion durable des terres.

Abstract: The Prefecture of Blitta, located in central area of Togo has experienced significant land degradation in recent decades like the rest of the country. This land degradation, which is indicated in the landscape by the mechanical, chemical and biological erosion of soils, is expressed through the degradation of the plant cover which protects the soil under normal circumstances.

The analysis of this phenomenon through a socio-economic, ecological and pedological surveys indicate that it is due to anthropogenic activities that are extensive agricultural clearing followed by bad agricultural practices, the cutting of trees for the production of firewood, charcoal and timber, especially the late wildfires and overgrazing linked to uncontrolled transhumance. The socio-political crisis of the 1990s was the trigger and accelerator of land degradation through the uncontrolled cutting of trees and wildlife and the settlement of migrants around the protected areas which are destroyed by their activities.

The impacts of land degradation on the living environment of farmers are numerous. The fall in agricultural yields exposing the farmers to malnutrition is felt severely. This drop in agricultural yield announces a series of difficulties such as the difficulties to heal and

educate children. The rural exodus of young people and sometimes their emigration to other countries of the sub-region, the occasional prostitution of poor women, early marriages and the breaking down of the family unit complete the dark picture of the difficulties the farmers are exposed to.

Solutions to land degradation are dependent on the dissemination of good agricultural practices and a land policy that promotes sustainable land management. The promotion of other energies such as butane gas for domestic use to substitute charcoal and firewood is strongly encouraged to reduce anthropogenic pressure on natural vegetation.

Keywords: Togo, land degradation, agricultural yields, farmer, sustainable land management.

Introduction

La dégradation des terres est un phénomène qui s'explique par la pression anthropique sur les ressources naturelles. Très ressentie dans les pays en développement aux économies basées sur l'agriculture, l'élevage et l'exploitation forestière, la dégradation des terres englobe celle des sols, de la végétation, de la faune, de l'eau, de la diversité génétique etc. D'après la FAO (2004) 60% de personnes dans le monde tirent leur subsistance de la terre.

La terre apparaît donc comme un capital qu'il faut préserver afin d'optimiser sa productivité dans le temps et dans l'espace. Mais certaines pratiques néfastes tels que les mauvaises pratiques agricoles, le surpâturage et la déforestation compromettent la gestion durable des terres. La Préfecture de Blitta située au Sud de la Région Centrale au Togo est une zone essentiellement agricole qui connaît ces dernières décennies une forte dégradation de ses terres. Selon BRABANT et al (1994) les terres de la Région Centrale faisaient partie des terres les moins dégradées du Togo. Depuis les travaux de BRABANT en 1994 à ce jour, quelles sont les changements qui sont intervenus dans les systèmes d'utilisation des terres et qui expliquent leur état de dégradation actuelle ?

Les objectifs principaux de cet article sont de relever les facteurs qui expliquent la dégradation des terres dans la préfecture de Blitta et d'établir un lien entre cette dégradation et les conditions de vie actuelle des paysans de cette préfecture.

L'atteinte de ces objectifs a nécessité une méthodologie de travail basée sur une enquête socioéconomique et une levée des données écologiques et pédologiques.

L'enquête socioéconomique a été faite à travers l'analyse de la matrice historique élaborée avec la participation de la population cible représentative des paysans de la préfecture et l'administration d'un questionnaire relatif aux déterminants responsables de la dégradation des terres et à la production agricole. La matrice historique présente les événements majeurs survenus dans la préfecture et qui constituent des repères dans les mécanismes de dégradation des terres. Ces événements et les dates de leur survenue sont représentés sur un repère linéaire en partant de 1987 à 2017 soit une période de 30 ans nécessaire pour apprécier les modifications du milieu. La matrice historique est élaborée par un échantillon de paysans des villages visités. Ces paysans (hommes et femmes) âgés de 50 ans et plus doivent avoir résidé dans le village au moins 30 ans. Sur la matrice historique sont représentés aussi bien les faits qui expliquent la dégradation des terres et ceux

qui ont probablement permis de les restaurer. Les groupes cibles qui ont fait l'objet d'enquête sont choisis dans les villages de la préfecture définis par le degré de dégradation des terres (classes de dégradation) (tableau n°1).

Tableau n°1 : Levée des données écologiques et pédologiques suivant des transects dans la Préfecture de Blitta

| Classes de dégradation | Nombre de transects | Nombre d'unités d'occupation | Localité |
|------------------------|---------------------|------------------------------|----------------|
| Très faible | 2 | 5 | Koui |
| Faible | 2 | 7 | Yéloum Lékohan |
| Moyen | 2 | 3 | Tchifama |
| Elevé | 2 | 6 | Pagala-Gare |
| Très élevé | 2 | 7 | Pagala-Village |
| Total | 10 | 28 | |

Source : Travaux de terrain, 2017.

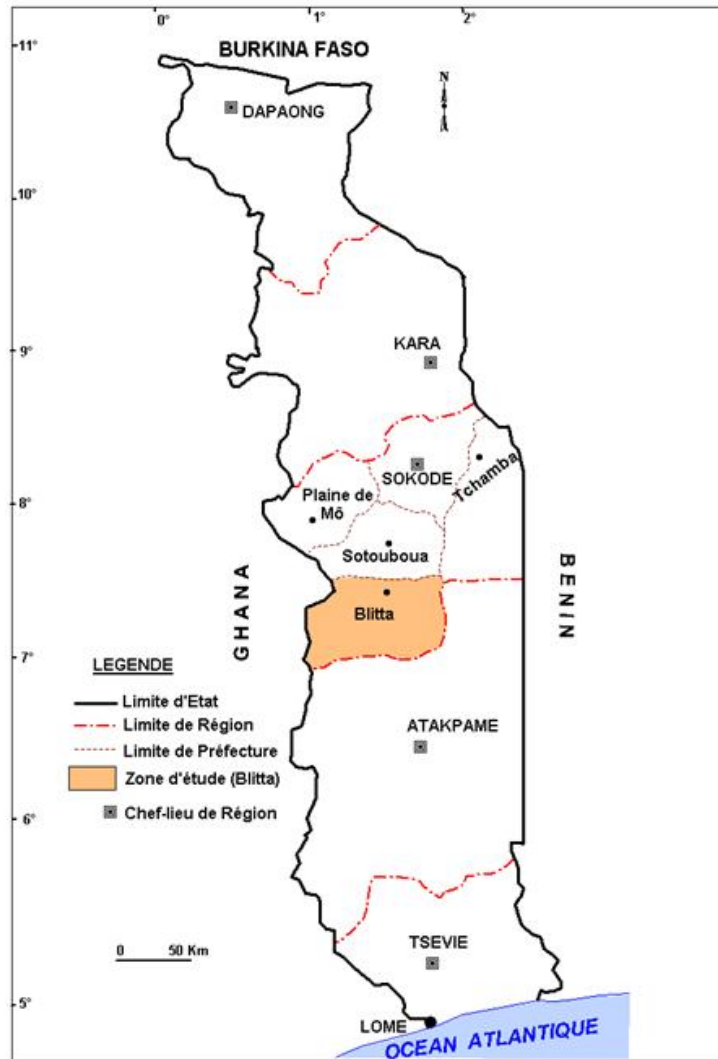
Au total 5 villages ont été visités et par village 40 personnes réparties en quatre groupes ont été enquêtées. Le premier groupe est constitué de 10 hommes de plus de 30 ans, le second de 10 femmes de plus de 30 ans, le troisième de 10 hommes de moins de 30 ans et le quatrième de 10 femmes de moins de 30 ans.

Les classes de dégradation des terres sur la base desquelles les levées de données écologiques et pédologiques ont été faites sont définies à partir des traitements d'images satellites Landsat de 2016. A travers des transects définis dans chaque classe de dégradation ont été observés et notés les différents états de surface et les modes d'utilisation des terres. Il faut préciser que c'est dans les mêmes localités qui ont fait l'objet d'enquêtes socioéconomiques que les levées ont été faites, afin de vérifier la concordance des faits observés sur le terrain et les déclarations des personnes enquêtées.

1. Présentation du cadre d'étude

La Préfecture de Blitta fait partie intégrante de la Région Centrale, une des cinq régions économiques du Togo située entre le 8° 0' et 9° 10' de latitude nord et le 0° 0' et le 1° 05' de longitude est (figure n°1).

Figure n°1 : Carte de localisation de la zone d'étude



Source : Atlas Jeune Afrique-Togo, 1987.

D'une superficie de 2 973km² elle est caractérisée du point de vue morphologique par une pénéplaine contrastant avec la dorsale atacorienne (Monts Togo) qui prend en écharpe le Togo.

L'altitude moyenne de la pénéplaine qui occupe l'essentiel de la préfecture à l'Est de l'Atacora en direction du Bénin est de 300 m. Elle est drainée par le Mono et l'Anié qui est son affluent principal dans la zone. Cette pénéplaine est structurée par les orthogneiss divers présentant par endroits des enclaves de quartzites à disthènes (SYLVAIN J. P. et *al.*, 1986). Ces enclaves sous forme de collines allongées (Chaîne de collines de Balam à l'Ouest de la pénéplaine) contrastent nettement avec la pénéplaine ondulée au profil polyconvexe qui est la signature des processus d'aplanissement auxquels elle a été soumise depuis la mise en place de l'Atacora au Protérozoïque supérieur (AFFATON 1987). Elle représente l'unité interne de la chaîne panafricaine des Dahoméides (Atacora) (BAWA D. ; 2012a).

La pénéplaine dans son ensemble est dominée par l'Atacora ou Monts Togo situé à l'Ouest, modelé en système de plateaux d'altitude variant entre 500 et 700 m. La structure de cette unité morphologique majeure est constituée de roches quartzitiques auxquelles sont associés des micaschistes et des schistes affectés de failles multidirectionnelles (AFFATON F., 1987). Elle est bordée d'escarpements de 200 à 400 m de commandement.

Le climat de type soudanien est caractérisé par une moyenne annuelle de précipitations variant entre 1200 et 1400 mm. Ce climat contrasté entretient une végétation de type savane arborée et forêts claires dans la plaine et de forêts mésophiles à l'Ouest à cause de l'effet orographique.

Quasiment désert avant l'époque coloniale, l'actuel espace occupé par la préfecture de Blitta faisait partie de la zone considérée par l'administration coloniale allemande comme un « No Man's Land ». Les populations autochtones sont les Adélé à l'Ouest, Agnagan au centre et Kpessi au Sud. A ces populations sont venus se joindre les Kabyès-Losso déplacés de la Région de Kara actuelle par les administrations coloniales allemande et française (LUCIEN-BRUN B., 1987), les Moba, Bassar, Ewé, Mina et autres à une époque plus récente. L'activité principale de toutes ces populations est l'agriculture dont les produits sont vendus sur les marchés de la préfecture. La faible densité de population (5 à 50 hbts par Km²) a permis la création de forêts classées et de réserves de faunes (Balam et l'extrémité Sud de Fazao-Malfakassa autour du village de Kouï).

2. Mécanismes de dégradation des terres

Les mécanismes de dégradation des terres sont enclenchés par l'utilisation inadaptée des ressources naturelles dans un contexte de pression démographique et de politique foncière inadéquate. Les résultats des travaux de terrain indiquent une tendance à l'accentuation des mécanismes de dégradation des terres dans la préfecture de Blitta (partie Sud de la Région Centrale), faisant ainsi passer une partie des terres de la Région Centrale du Togo autrefois peu dégradées (BRABANT P. et al., 1994) dans la catégorie des terres fortement dégradées.

2.1. Modes d'utilisation des terres

Les principaux types de couvertures de sol observés le long des transects sont les terres cultivées et les savanes arbustives et/ou arborées. La caractérisation de ces états de surface a été faite par classe de dégradation des terres.

2.1.1. Des terres cultivées en constante augmentation

Les terres cultivées représentent à elles seules plus des 2/3 de la couverture totale du sol, hormis les aires protégées. Les terres de cultures sont affectées aux cultures vivrières et aux cultures pérennes.

Les cultures vivrières représentent plus de 3/5 des terres mises en valeur. Il s'agit de tubercules, de céréales et de légumineuses. Les tubercules sont essentiellement les ignames pratiquées sur buttes (photo n°1).

Photo n°1 : Champs d'ignames à Yaloumbè



Source : BAWA D., photo prise en février 2017.

Les autres cultures vivrières qui suivent sont : le maïs (*Zea mays*), le niébé (*Vigna sinensis*) et le manioc (*Manihot esculenta*) et le sorgho (*Sorghum bicolor*) sur billons. Les paramètres d'utilisation des terres de cultures définissent différents systèmes dont le plus représenté est le système céréalier maïs-sorgho à cause de la facilité de sa mise en œuvre. Des associations de cultures ont été relevés notamment, l'association maïs-manioc, igname-maïs, maïs-poids d'angole (*Cajanus cajan*) et l'association de maïs, de niébé et de soja (*Glyxine max*) aux anacardiens au stade jeune.

Les cultures pérennes sont essentiellement les anacardiens dont la mise en œuvre semble timide. Néanmoins, l'intensification de l'usage des sols par l'adoption de l'arboriculture fruitière à base d'*Anacardium occidentale* se généralise dans certaines exploitations agricoles surtout dans la préfecture de Blitta (photo n°2).

Photo n°2 : Plantation d'anacardiens à Waragnin



Source : BAWA D., photo prise en février 2017.

Cette dernière utilisation des terres représente une fréquence de 1/8 de l'ensemble des utilisations décrites. L'étendu des terres consacrées aux parcs agroforestiers est très réduite et ne concerne que 2/25 des fréquences d'utilisation des terres observées.

2.1.2. Une inadéquation notoire entre l'agriculture et l'élevage

L'association agriculture et élevage reste le point faible du mode d'utilisation des terres dans la Région Centrale. Cet état de chose s'explique par l'absence de l'élevage de gros bétail, la faiblesse de l'élevage du petit bétail et de la volaille dans les milieux ruraux.

Cependant, la présence du gros bétail des peulhs transhumants n'apporte aucune modification à cette situation que traverse l'agriculture de la région (photo 3).

Photo 3 : Passage de bœufs sur une parcelle de culture en friche à Langabou



Source : BAWA D., photo prise en février 2017.

Certes les troupeaux de bœufs de la transhumance parcourent les terres de cultures, avec parfois des dégâts infligés aux cultures et récoltes, mais cette association n'est pas souhaitée par les paysans qui estiment que les déjections des bœufs ne fertilisent pas leur sol. Selon ces paysans, les déjections contenant trop de sel qui est donné aux bœufs comme complément alimentaire ne se décomposent pas vite et dans le cas où ils se décomposent le sol est contaminé par le sel et donc improductif.

La vraie raison de l'inimitié des paysans envers les peulhs transhumants en provenance du Sahel est que leurs troupeaux saccagent les cultures et les récoltes lorsqu'ils ne respectent pas la période déterminée pour leur passage qui est de janvier à mai. Il faut dire que le tassement du sol par le piétinement des troupeaux lors de leur passage ne facilite pas le travail des paysans lors du labour. Ceci constitue aussi une des raisons pour lesquelles les paysans s'opposent à la présence des peulhs transhumants sur leur terroir. Les nombreux conflits entre peulhs transhumants et paysans relevés entre 2010 et 2013 sont les signes d'une mauvaise intégration de l'élevage du gros bétail à l'agriculture dans la Préfecture de Blitta.

2.1.4. Des aires protégées partiellement occupées

Les différentes aires protégées de la préfecture sont les zones les mieux conservées. Ces aires protégées sont : la forêt classée des Monts Balam et l'extrémité Sud du parc de Fazao-Malfakassa. Ces zones et leurs périphéries subissent cependant de fortes pressions anthropiques et sont sujettes à des exploitations et occupations illégales. Les périphéries de ces réserves sont consacrées aux mêmes types d'utilisation des terres avec des incursions fréquentes de bétail dans les réserves.

2.1.3. Des formations savanicoles sur sols cuirassés et affleurements rocheux

Les zones savanicoles sont des portions de terres marquées de buttes cuirassées et d'affleurements rocheux impropres à toutes activités agricoles (photo 4).

Photo n°4 : Affleurements rocheux sur une parcelle jadis mise en valeur (Pagala-Gara)



Source : BAWA D., photo prise en février 2017.

Les taux de couverture des ligneux varient entre 50 et 75% dans les zones savaniques pour la plupart des différents types de savanes, avec des taux de recouvrements des herbacées compris entre 25 et 50% et parfois supérieur à 50% par endroits. Les essences dominantes dans ces unités sont : *Butyrospermum parkii*, *Daniellia oliveri*, *Anogeissus leiocarpus*, *Terminalia schimperiana*, *Piliostigma thonningi* et *Entada africana*.

Il faut préciser que certaines portions de terres aujourd'hui couvertes d'affleurements rocheux et de cuirasses étaient dans un passé lointain des terres de cultures. Leur état actuel s'explique par des processus d'érosion qui ont vidé leur stock de sols dans des conditions de mise en valeur souvent inadaptées.

2.2. Types de dégradation des terres

La dégradation des terres dans la Région Centrale concerne les sols qui sont mécaniquement, chimiquement et biologiquement dégradés, la végétation et l'eau.

2.2.1. Dégradation mécanique des sols par érosion hydrique

L'érosion hydrique est le type de dégradation des terres le plus fréquent. Elle s'explique par la perte de la couche arable du sol par décapage superficiel. Cette érosion se manifeste sous le commandement du ruissellement diffus qui décape plus ou moins uniformément la couche arable sur les versants en pente faible (5 à 7%). L'effet de l'énergie des gouttes de pluie (splash) brise les agrégats et l'énergie de l'eau ruisselante emporte les particules de sol, laissant apparaître par endroits la roche mère ou l'horizon B argilo-sableux. Le ruissellement se déclenche en premier lieu sur les sols nus et les zones pâturées. Les sols nus observés sont des parcelles de cultures sur lesquelles les récoltes ont été faites (photo 5).

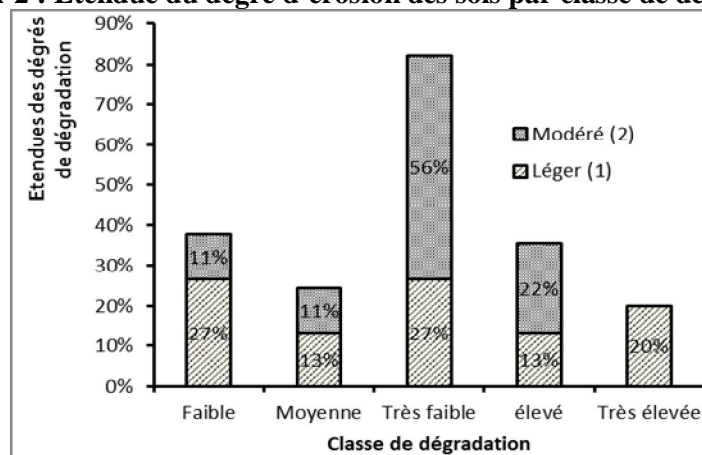
Photo 5 : Sol ferrugineux nu après récolte du sorgho



Source : Bawa D., photo prise en 2017 (Pagala-Gare).

Sur ces sols où tous les arbres ont été systématiquement coupés, le ramassage des résidus de récolte utilisés comme combustibles les expose davantage aux agents de l'érosion notamment l'eau. Ces zones au sol tassé, sont favorables aux ruissellements, mais le détachement des particules de terres reste modéré. L'érosion s'exprime faiblement dans les classes de dégradation faible et modérément dans les classes de dégradation très faible (figure n°2).

Figure n°2 : Etendue du degré d'érosion des sols par classe de dégradation



Source : Travaux de terrain, 2017.

Une tendance à l'augmentation lente (1) ou modérée (2) a été relevée selon que la pente du terrain est faible ou forte. La topographie du terrain, le degré et la longueur des pentes, conjuguées aux pratiques culturales, constituent les facteurs déterminants de cette dégradation dans la région centrale.

2.2.2. Dégradation chimique des sols par épuisement.

La dégradation chimique du sol la plus observée est la baisse de fertilité des sols et la réduction de la teneur en matière organique et de complexe absorbant. Ce type de dégradation a été apprécié à partir de la très faible épaisseur de la couche d'humus qui s'explique par la réduction de la couverture ligneuse et herbacée et par l'état dénudé des sols qui sont soit sablo-limoneux soit gravillonnaires. Le caractère particulière des sols indique bien qu'ils sont pauvres en colloïdes (argiles

minérales) et en complexes absorbants qui donnent une structure grumeleuse aux sols.

L'absence ou la réduction du couvert végétal ne permet pas la restitution au sol d'éléments nutritifs prélevés par les cultures, lors des différentes campagnes agricoles et ou exportés par le ruissellement. De plus, ces pertes ne sont pas suffisamment compensées par les apports de nutriments et de matière organique, mais plutôt elles sont aggravées par le passage régulier des feux de végétation. Le processus apparent a été observé dans sa phase de manifestation lente et modéré. Toutes les classes de dégradation cartographiées sont soumises à une tendance à l'augmentation lente et modérée de la dégradation. Cette dégradation se produit surtout dans l'horizon supérieur (A0) du sol, sur les 3 ou 5 premiers centimètres.

2.2.3. Dégradation biologique des sols

La dégradation biologique affecte les habitats et entraîne le déclin de la qualité et de la composition des espèces. Les facteurs de ce type de dégradation sont : la coupe rase des espèces ligneuses pour la production du charbon de bois et du bois de chauffe et le brûlis pratiqué par les agriculteurs et les éleveurs. L'absence d'une tradition arboricole chez la majorité des agriculteurs de la zone et l'engouement pour l'exploitation du bois de chauffe et du charbon de bois accentue cette dégradation biologique qui affecte de grandes étendues de terres. Ces pratiques ont entraîné une réduction drastique du couvert végétal et le déclin de la qualité et de la composition des espèces végétales.

Sur les terres biologiquement dégradées, on note une absence de l'activité des lombrics qui se signalent normalement par leurs déjections turriculées sur le sol, celle des fourmis et d'autres micro-organismes dont l'activité signe la fertilité du sol.

2.2.4. Dégradation du couvert végétal

La mosaïque savanes-jachères est plus ou moins dépourvue de grands arbres. On observe des taux de recouvrement de ligneux inférieurs à 5% sur la plupart des unités d'observation décrites. Les essences dominantes, disparates sur l'ensemble des unités sont représentées par *Khaya senegalensis* planté *Vitellaria paradoxa*, *Tectona grandis*, *Daniellia oliveri*, *Holarrhena floribunda*. Les taux de recouvrement des herbacées sont par contre en moyenne de 50 à 75% et supérieur à 75% par endroits.

Ces formations végétales quasiment dépourvues de grands arbres sont l'expression des défrichements agricoles suivis de brûlis et d'écobuage. Il faut noter que le bétail des peulhs transhumants détruit les jeunes pousses d'arbres naturels par prélèvement ce qui participe au maintien du déséquilibre entre les ligneux et les herbacés. L'utilisation du feuillage des arbres par émondage pour nourrir le bétail concourt aussi à la dégradation du couvert végétal ligneux.

2.2.5. La baisse du toit de la nappe phréatique et l'assèchement des points d'eau

La baisse du toit des nappes phréatiques a été relevée à travers l'assèchement des puits utilisés par les populations pour s'approvisionner en eau de boisson. Cette

baisse du niveau des nappes s'explique par la baisse de leur recharge. Il faut noter que la charge des nappes phréatiques se fait par l'infiltration de l'eau. Mais avec le glaçage de la surface du sol suite à une intense érosion, il se produit une péjoration de l'infiltration de l'eau au profit du ruissellement ; ce qui réduit naturellement la recharge des nappes phréatiques. Par ailleurs, l'accroissement du ruissellement sensé favoriser les écoulements hydriques des cours d'eau, charge ceux-ci plutôt de sédiments hétéroclites qui les assèchent apparemment. Mais il faut noter que l'eau est enfouie sous les sédiments et qu'on peut y avoir accès par simple dragage. Ce fort alluvionnement observé actuellement dans les cours d'eau est dû à une érosion intense des sols mis en culture souvent sans mesures antiérosives.

3. Facteurs et impacts de la dégradation des terres sur le cadre de vie des populations

La dégradation des terres est un phénomène qui accompagne toutes formes d'utilisation des terres, hormis la mise en défens des espaces. Cette perturbation du milieu naturel est devenue inquiétante d'après les populations de la région durant la crise socio-politique et après cette crise qui a débuté en 1991.

3.1. Des causes de dégradation des terres diverses

Les causes de la dégradation des terres relevées par les populations sont d'ordre anthropique. Ceci démontre à suffisance que bien que ce phénomène soit naturel, il n'en demeure pas moins que sa mise en route et surtout son accélération sont à mettre à l'actif de l'Homme au travers de ses activités. Ces causes sont de deux ordres, les causes directes et les causes indirectes.

3.1.1. Des causes directes liées à l'action anthropique

Elles regroupent toutes les activités humaines qui impactent directement les terres. Il s'agit : du déboisement, du surpâturage, des feux de végétation, du labour dans le sens de la pente, de l'utilisation inappropriée des engrais chimiques et des pesticides.

3.1.1.1. Déboisement et déforestation

La raison première du déboisement dans cette préfecture est la pratique agricole qui s'est intensifiée à l'époque coloniale (1905-1957) marqué par l'installation des populations du Nord (Kabyè-Losso) par les administrations coloniales allemande et française. L'ampleur actuelle de ce déboisement s'explique par le besoin de plus en plus croissant des terres de culture, de bois d'énergie, de charbon de bois et de bois d'œuvre. Cette forme d'utilisation des terres a pris un tournant dans les années 1990, avec la crise socio-politique et s'est traduite par l'abattage anarchique des arbres et de la faune dans l'extrémité Sud du parc de Fasao-Malfakassa autour du village de Kouï au Nord de l'Adélé.

Il faut préciser que l'Adélé est une zone située au Sud-Ouest de la préfecture de Blitta, couverte d'une forêt mésophile faisant partie intégrante de la zone écologique IV. Cette zone autrefois productrice de café et cacao a vu son couvert végétal détruit, après le déclin de ces produits de rente, par les exploitants forestiers qui sont pour la plupart des propriétaires terriens. La déforestation observée dans l'Adélé dans les années 1980 s'explique par la baisse du niveau de vie des paysans

suite au déclin de la culture du café et du cacao (BAWA, 1990). La production du bois d'œuvre et l'intensification des cultures vivrières qui expliquent cette déforestation leur a permis de survivre. Le long du tronçon de route qui va de Blitta-Village à Blitta-Gare, chef-lieu de la préfecture, de la national n°1 et de la route reliant Blitta-Gare à Pagala-Gare, les forêts de teck ont été rasées sans reboisement. Les surfaces déboisées ne sont recouvertes actuellement que de rejets d'anciens arbres coupés, annuellement dévastés par les feux de végétation.

L'évidence de la relation entre la dégradation du couvert végétal et celle du sol qu'il recouvre est manifeste. Il est intéressant de relever que ce phénomène est en lien direct avec la croissance démographique lorsqu'il est enclenché par la production du bois d'énergie et du charbon de bois. Ainsi, tant que le mode de production et de fourniture d'énergie pour usage domestique reste dépendant des produits forestiers, (bois de chauffe et charbon de bois), la croissance de la population rythmera toujours et dans une large mesure l'exploitation des forêts. Il est évident que toutes les fois que le rythme de la croissance de la population dépassera celui du croît naturel de la végétation, les prélèvements vont entraîner une réduction drastique du capital productif des forêts. Actuellement, l'Adélé est couverte à plus de 65% de savanes. La forêt mésophile ne subsiste que dans le secteur classé de Boa à la frontière avec le Ghana et sous forme de reliques le long des cours d'eau (BAWA, 1990). Les secteurs d'intense déboisement sont les pourtours des gros villages (Pagala-Gare, Agbandi, Blitta-Village, Pagala-Village, Langabou, Tcharé-Baou, Yaloumbè Waragni, Tchifama etc.) et Blitta-Gare chef-lieu de la préfecture.

Si le déboisement à des fins agricoles, pour la production du charbon de bois et du bois de chauffe répond à l'impératif de la croissance de la population, celui opéré pour la production du bois d'œuvre s'explique plutôt par les besoins pécuniaires. L'exploitation des arbres des forêts à but commercial est moins en rapport avec la croissance démographique. Elle est pratiquée par les propriétaires terriens ou des riverains des aires protégées qui veulent se faire de l'argent facile et par des paysans qui ont vu leurs productions agricoles baisser, suite à la dégradation des terres.

3.1.1.2. La transhumance et le surpâturage

La dégradation des terres selon la quasi-totalité des populations de la région a pris un tournant catastrophique avec l'arrivée des peuls transhumants. Ces peulhs et leur bétail qui ont fait leur apparition entre 1988 et 1996 semblent bien être la cause fondamentale de la dégradation des terres. Le piétinement des troupeaux de bœufs compacte le sol, réduisant ainsi l'infiltration de l'eau et augmentant de facto le ruissellement. Les parcelles sous l'emprise du bétail sont impropres au labour sous toutes ses formes (terres difficiles à labourer) et sujettes à l'érosion hydrique. D'un point de vue fertilité, les parcelles de parcours des troupeaux de bœufs sont pauvres parce que l'activité de la microfaune y est annihilée à cause du tassement du sol. Les bovins des transhumants sont à l'origine de la pollution des points d'eau où les populations s'approvisionnent en eau de boisson et de leur tarissement précoce. De nombreux conflits opposant les peuls transhumants et les agriculteurs,

signalés dans la préfecture de Blitta (Langabou, Pagala-Gare et autres) prouvent à suffisance les dégâts que causent les troupeaux de bœufs aux cultures et aux terres.

3.1.1.3. Les feux de végétation

Une fois de plus, les éleveurs transhumants sont indexés dans la plupart des départs de feux de végétation observés dans la région (photo n°6).

Photo n°6 : Aspect de la végétation après le passage du feu



Source : BAWA D., photo prise en 2017 (entre Blitta-Gare et Pagala-Gare).

Ils justifient cette pratique souvent tardive par la nécessité de faire pousser les herbacés qui constituent le fourrage du bétail. Il faut noter que les feux de végétation sont aussi l'œuvre des chasseurs traditionnels qui brûlent la végétation pour débusquer le petit gibier. Ces feux, hormis la destruction des récoltes, provoquent aussi la dégradation des terres par la destruction des micro-organismes qui œuvrent pour la fertilité des sols, de l'humus et par la modification de composition chimique des sols. La dégradation de la structure des sols qui en résulte favorise aussi le travail de l'érosion hydrique qui décape facilement la partie superficielle de ces sols.

3.1.1.4. Des pratiques agricoles néfastes

Ces mauvaises pratiques s'observent à travers la mise à blanc systématique des parcelles de culture par défrichement suivi de brûlis, le labour dans le sens de la pente, l'utilisation inadéquate des engrais chimiques et des pesticides et l'absence de jachère.

Le système cultural extensif sur brûlis y est pratiqué depuis l'installation des populations dans la région. Il faut signaler que la quasi-totalité des exploitants agricoles sont propriétaires des terres qu'ils mettent en valeur. Par ailleurs, ils labourent ces terres en partie grâce à une main-d'œuvre agricole. La mise en œuvre des cultures vivrières passe toujours par le défrichement qui consiste à débroussailler et pratiquer l'écobuage. L'écobuage met non seulement à nu le sol exposé à l'érosion hydrique, mais elle empêche aussi la repousse des arbres calcinés. Cette forme de mise en valeur extensive des terres à des fins agricoles qui avait cours au début de la colonisation des terres dans la préfecture a fait place actuellement à la culture intensive avec une réduction du temps de jachère, voire l'absence de jachère.

La réduction de la durée de la jachère (et parfois son abandon pur et simple) est due à la pression démographique, surtout après la crise socio-politique des années 1990 qui a provoqué un déplacement des populations du Nord des zones de conflits (zones méridionales du Togo) vers le centre du pays. Ce mode de mise en valeur ne laissant aucun répit au sol pour qu'il se reconstitue, concourt à sa dégradation par épuisement. Les sols surexploités sans jachère sont caractérisés par une structure particulière ou gravillonnaire. Cette structure caractéristique des sols sablo-limoneux ou chargés de gravillons ferrugineux s'explique par l'exportation des colloïdes par lessivage vertical ou oblique. Le départ des particules fines favorisé par l'ameublissement à répétition et sans jachère des sols auparavant sablo-argileux en surface entraîne une forte concentration relative des sables ou des gravillons ferrugineux. Sujets au stress hydrique entre deux averses, ces sols sont souvent pauvres même lorsqu'ils sont cultivés avec des engrais. Ils se localisent surtout à l'Est des Monts Balam de part et d'autre de la route Langabou-Yégué, après la rivière Anié à la latitude de Pagala-Gare.

Le labour ne respectant pas la disposition des courbes de niveau sur les parcelles en pente forte est un facteur de dégradation accélérée des terres. Le billonnage suivant la pente canalise les eaux de ruissellement dans les sillons. L'eau du ruissellement est dans ces conditions accélérée par l'effet de la pente et exerce de ce fait un travail d'érosion substantiel. L'érosion qui en résulte est accrue lorsque les extrémités aval des billons sont cloisonnées. En effet, l'ouverture des cloisons sous la pression de l'eau qui stagne dans les sillons crée un effet de chasse d'eau qui accélère l'eau ruisselante. Cette accélération accroît le potentiel érosif de l'eau et par voie de conséquence la quantité de terre érodée. Sur les versants des plateaux (Atacora) en pente forte (45 à 65%), à l'ouest de la région, cette forme d'érosion qualifiée d'assistée (BAWA D., 2012c) est souvent un désastre et s'explique par l'insuffisance, voire l'absence de mesures antiérosives.

La monoculture et l'utilisation des engrais et pesticides entraînent une perte de la qualité des sols et la pollution des sols et des eaux. Les paysans dans leur grand ensemble ont soulevé les effets néfastes des engrais et pesticides sur les sols. Mais à notre avis, la raison d'un tel désastre peut être une mauvaise utilisation de l'engrais qui leur est fourni. Les paysans ne connaissent pas les doses nécessaires pour optimiser les rendements d'autant plus que l'épandage d'engrais se fait manuellement.

3.1.2. Des causes indirectes relevant des contingences socio-politiques

Les causes indirectes de la dégradation des terres sont les contingences socio-politiques et la croissance démographique relevées par la plupart des populations.

3.1.2.1. La crise socio-politique des années 1990

Le Togo au début des années 1990 a connu une crise sociale dont les causes sont à rechercher dans la volonté de changement du système politique en vigueur. La soif de liberté et de démocratie des Togolais s'est traduite par un soulèvement qui a abouti à l'instauration de la démocratie. Cette période était vue par certains Togolais comme une période de laisser faire et de laisser aller. La multiplication d'actes d'incivisme a amené certains citoyens à détruire les biens publics au rang

desquels se trouvent les parcs et réserves dépouillés systématiquement de leurs ressources végétales et animales. Durant cette période où l'autorité des dirigeants était bafouée, l'impunité régnait en maître et était considérée comme la règle d'or. L'impossibilité de l'Etat à faire régner l'ordre et appliquer la loi a constitué un vivier propice à la dégradation des terres à travers l'abattage anarchique des arbres et animaux (extrême sud du parc Fazao-Malfakassa). Les raisons de ces actes condamnables sont à rechercher dans l'approche d'une gestion non participative des parcs et réserves. Il faut noter que dans la plupart des zones rurales de la préfecture, la pression anthropique sur les ressources naturelles est due aussi à la croissance démographique qui s'est fait sentir pendant et après la crise socio-politique de 1991.

3.1.2.2. Croissance démographique

L'indice de la croissance démographique dans les zones rurales est la pratique culturelle sans jachère et l'émiettement à outrance des parcelles de culture. La culture itinérante sur brûlis qui avait cours dans cette préfecture dont les terres ont été colonisées par les Kabyè-Losso, (LUCIEN-BRUN, 1987) a fait place à la culture intensive, du fait de la croissance démographique.

La population de la Préfecture de Blitta qui était une Sous-Préfecture était de 30 566 hbts en 1970 est passée à 63 497 hbts en 1981 et à 137 658 hbts en 2010. Cette augmentation de la population a des répercussions sur la mise en valeur des terres. Désormais, plusieurs membres d'une même famille doivent se partager la terre héritée d'un seul arrière-parent. Ceci est perceptible à travers la localisation des parcelles de cultures qui indique une forte dispersion de ces parcelles. Par ailleurs, la grande majorité des exploitants agricoles ne disposent que d'au plus un hectare de terre sur un même tenant. Ce fort émiettement des terres participe inévitablement à leur dégradation d'autant plus qu'il interdit la pratique de la jachère sensée restaurer les sols, après plusieurs années de mise en valeur.

3.1.2.3. Une politique foncière défavorable à la gestion durable des terres

La mise en valeur des terres agricoles et leur restauration en cas de dégradation obéit au principe sous-tendant l'action d'un propriétaire qui met en bail sa maison. Ce principe tient au fait que ce propriétaire tirant des revenus de la location de sa maison l'entretient pour faire durer le plus longtemps possible cette rente. La politique foncière au Togo ne permet pas surtout aux paysans de s'inscrire dans cette logique.

Les populations de certaines agglomérations rurales qui se croyaient propriétaires des terres qu'elles mettent en valeur depuis plus d'un siècle se sont vues notifier du jour au lendemain que les terres qu'elles exploitent ne leur appartiennent pas. Dans certains cas, il a été demandé à des populations dont les ancêtres ont été installés par l'administration coloniale, de quitter leurs terres vendues à de personnes nanties qui investissent dans le foncier. C'est le cas du village de Gassi-Gassi situé sur la rive droite de l'Anié à la latitude de Pagala-Gare, dont les habitants se battent actuellement pour faire valoir leur droit de propriété sur leurs terres sur la base de l'acquisition prescriptive.

Les exemples sont nombreux et traduisent des insuffisances de la politique foncière qui favorise dans ces conditions une mise en valeur des terres sans mesures conservatoires ; d'autant plus que les exploitants conscients qu'ils ne sont pas propriétaires des terres ne se donnent pas la peine de les soigner. Une mise en valeur des terres sans soins apportés à ces terres conduit à coup sûr à leur dégradation. Les populations sont réticentes lorsqu'il s'agit d'investir leur temps et leur argent dans la mise en œuvre des pratiques de gestion durable des terres (reboisement, mesures antiérosives, utilisation du compost, etc.).

3.2. Des paysans durement affectés par la dégradation des terres

Le cadre de vie paysan connaît ces dernières décennies une déstructuration liée à la baisse de la production agricole qui constitue le principal levier de l'économie rurale. La baisse des rendements agricoles qui explique cet état de chose liée à la dégradation des terres désorganise la cellule familiale source de nombreuses mutations sociales en milieu rural.

3.2.1. Une baisse drastique de la production agricole

La conséquence première et immédiate de la dégradation des terres, qui frappe de plein fouet les populations, est la baisse des rendements agricoles. Les rendements agricoles relevés dans les villages de la Préfecture de Blitta démontrent à suffisance la dégradation des terres. Le rendement moyen du maïs (aliment de base) à l'hectare est de 0,96 t pour les ménages relativement aisés, de 0,61t pour les moins aisés et de 0,45 pour les pauvres. D'après l'Institut Technique et de Recherche Agronomique (ITRA), dans les conditions normales le rendement du maïs à l'hectare est de 2,5 à 3,5 t/ha même si ce dernier dépend de la variété cultivée. Cette tendance est relevée aussi au niveau de la production des ignames qui constitue le deuxième produit agricole après le maïs.

Selon la quasi-totalité des agriculteurs enquêtés, les rendements agricoles des années 1970 à 1980 étaient nettement supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Cette comparaison des rendements agricoles passés avec ceux d'aujourd'hui sans données chiffrées, s'appuie d'après ces agriculteurs sur le fait qu'ils arrivaient à vivre de leur production agricole et à dégager des excédents qu'ils vendaient pour faire face aux multiples besoins quotidiens. La survie des populations rurales de la préfecture est durement affectée. En effet, les familles « pauvres » ne font qu'un repas par jour, surtout lors de la période de soudure qui va généralement de mai à juillet, intervalle de temps allant des semences à la maturité des récoltes. Les populations qui traversent annuellement cette sous-alimentation parlent de famine qui s'apparente plutôt à une malnutrition. Les paysans démunis se trouvant dans cette situation de précarité sont souvent obligés de vendre leurs champs sur pieds, lorsqu'ils font face à une urgence (cas de maladie nécessitant une hospitalisation). Cet état de chose plonge ces paysans dans un cycle infernal de précarité qui débouche souvent sur des problèmes familiaux.

3.2.2. Des problèmes familiaux comme conséquences de la dégradation des terres

La baisse des rendements agricoles a pour corolaire, non seulement la malnutrition, mais aussi l'exode rurale des jeunes et dans certains cas leur émigration vers les

pays de la sous-région comme le Nigéria, le Ghana, le Burkina-Faso etc. La pauvreté qui découle de la baisse des rendements agricoles provoque souvent la crise de confiance entre les couples pouvant aboutir dans certains cas aux divorces. Cette crise de confiance entre couples s'explique par le fait que certaines femmes mariées, poussées par le besoin d'argent se livrent à la prostitution occasionnelle. La délinquance juvénile, la prostitution des jeunes filles qui sont souvent déscolarisées et parfois contraintes de se marier précocement sont signalés dans certains villages. Des conflits fonciers dus à l'empiètement d'un exploitant agricole sur la parcelle d'un autre supposée plus fertile sont récurrents surtout à Pagala-Village dans le Sud-Ouest de la préfecture. Dans tous les villages, les jeunes gens souvent déscolarisés deviennent conducteurs de taxi-moto. Ce qui prive naturellement l'agriculture de ses bras valides et accentue la baisse de la production agricole. Les terres sont mises en valeur par des paysans de plus en plus âgés contraints de travailler pour se nourrir surtout lorsqu'ils n'ont personne pour prendre soin d'eux.

Certaines personnes enquêtées (10%) ont relevé l'intérêt de l'émigration des jeunes gens surtout vers le Nigéria qu'ils expliquent par les biens d'équipements apportés par ces jeunes gens après un séjour de quelques années dans ce pays considéré comme un eldorado. En effet, les migrants rentrent avec des motos, vélos, groupes électrogènes, radios et mini-chaînes hifi etc. et de l'argent.

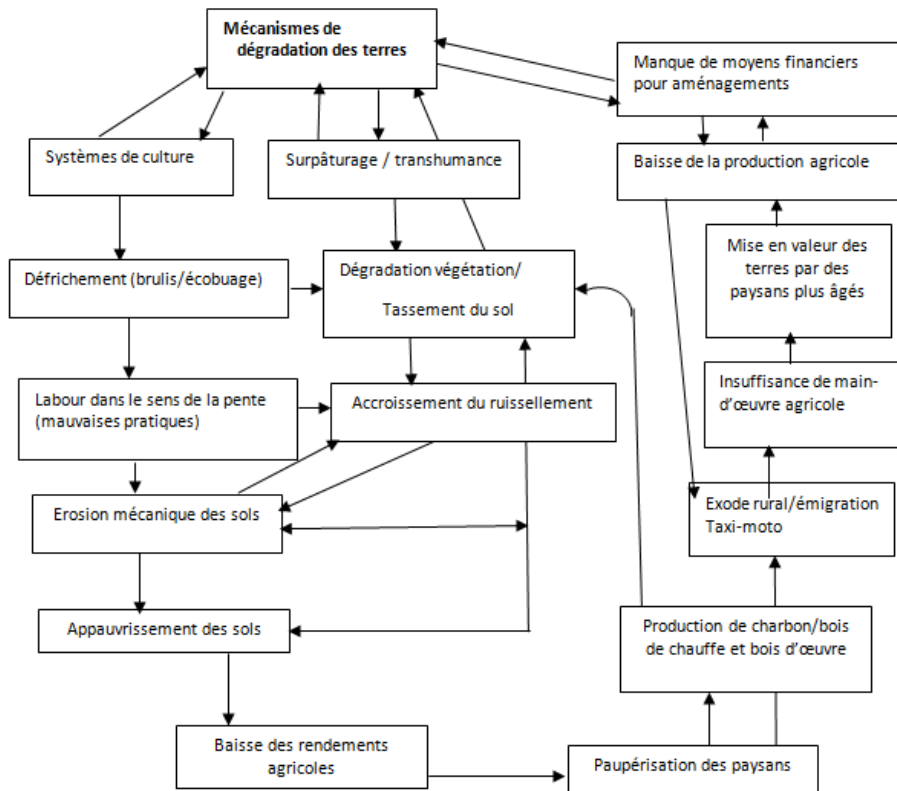
Mais pour les 90% restants, le séjour des jeunes gens au Nigéria apporte plus de problèmes que de solutions à leurs problèmes nés de la dégradation des terres. Ils précisent que les migrants reviennent dans leurs villages atteints de maladies sexuellement transmissibles (MST) et de VIH-SIDA.

4. Analyse systémique de la dégradation des terres

Le mécanisme de dégradation des terres est alimenté par des systèmes de cultures pernicieux tel que : le défrichement par brûlis ou par écobuage et le labour suivant la pente. Ces mauvaises pratiques agricoles déclenchent l'érosion mécanique des sols qui s'appauvrissent avec pour conséquence la baisse des rendements agricoles. La paupérisation des paysans qui en découle pousse ces derniers à couper les arbres dans le but de produire du charbon de bois, du bois de chauffe ou du bois d'œuvre en vue de palier la baisse des revenus qu'ils tirent de la vente de leurs produits agricoles. La pauvreté liée à la dégradation des terres pousse les jeunes gens à émigrer dans les villes régionales ou à la capitale (Lomé) et de plus en plus vers certains pays de la sous-région ouest africaine (Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire...). Des jeunes de plus en plus nombreux deviennent conducteurs de taxi-moto, une activité beaucoup plus lucrative que les activités agricoles qui plus est non rentables. Le départ des jeunes ou leur désintérêt pour l'agriculture crée un manque de main-d'œuvre agricole obligeant les personnes âgées à travailler la terre. La diminution des espaces emblavés à cause de l'incapacité des agriculteurs âgés à mettre en valeur toutes les terres accentue la baisse de la production agricole. Cette agriculture de subsistance ne permettant pas aux paysans de dégager les moyens financiers, ils ne peuvent pas non plus aménager leurs terres devenues improductives. Ce sont ces mêmes terres dégradées qui sont remises en valeur au

fil du temps, créant ainsi un cercle vicieux qui renforce leur dégradation et leur appauvrissement.

Figure n°3 : Approche analytique des mécanismes de la dégradation des terres à partir des facteurs anthropiques (causes directes)

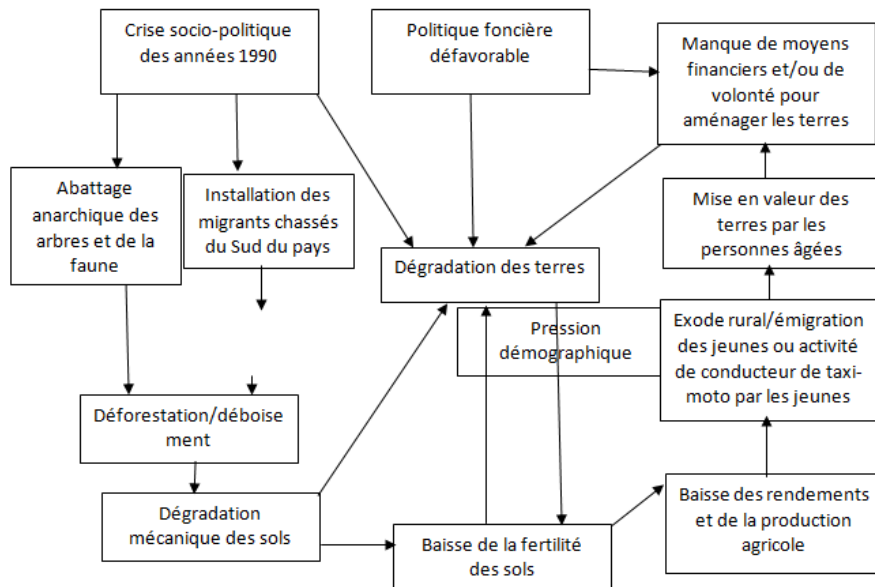


SOURCE : BAWA D., 2017.

La crise socio-politique des années 1990 a été un événement marquant non seulement dans la vie des Togolais, mais aussi sur l'environnement. Cette période caractérisée par l'impuissance de l'Etat à faire respecter la loi a été la période d'abattage anarchique des arbres et de la faune. Des ressortissants du Nord du Togo qui s'étaient installés dans le Sud ont dû fuir cette zone face aux exactions de leurs concitoyens pour s'installer dans la Région Centrale et notamment dans la préfecture de Blitta. La pression démographique qui s'en est suivie a eu des répercussions sur l'environnement. Les migrants essentiellement agriculteurs se sont installés ou ont été installés aux abords des réserves de faune. Cette forme d'occupation de l'espace est moindre dans la préfecture de Blitta, contrairement à la préfecture de Sotouboua où plusieurs villages ont été créés par les migrants au détriment de la partie Sud de la réserve Fazao-Malfakassa. Les défrichements opérés à des fins agricoles ont engendré une dégradation des terres qui se signale par la baisse des rendements agricoles. La baisse de la production agricole et la paupérisation des paysans qui s'en suit pousse les jeunes, comme dans le cas précédent, à émigrer ou à se transformer en conducteurs de taxi-moto. La lourde tâche de mettre en valeur les terres revient alors aux personnes âgées, avec pour conséquences un recul de la production agricole handicapant sévèrement le monde

paysan en termes financiers. Le manque de moyens financiers ne permet pas aux paysans d'aménager ou de restaurer leurs terres dégradées. L'absence de restauration des terres dégradées dans la préfecture de Blitta s'explique aussi par la politique foncière qui n'incite pas les paysans à entreprendre cette action. Rappelons que les paysans allogènes de cette préfecture sont les descendants des populations Kabyè-Losso déplacées de leur zone d'origine (Kara et Niamtougou) par les administrations coloniales allemande et française et installées dans cette zone autre fois « No man's Land ». Ces paysans sont sur ces terres il y a environ un siècle, mais certains sont actuellement dépossédés de leurs terres qui ont été vendues à de tiers personnes. Cet état de chose ne favorise pas une gestion durable des terres par les exploitants qui redoutent que ces terres qu'ils aménagent ne leur soient arrachées.

Figure n°4 : Approche analytique des mécanismes de la dégradation des terres à partir des contingences socio-politiques (causes indirectes)



SOURCE : BAWA D., 2017.

Conclusion et recommandations

Les réponses aux questionnements sur la problématique de la dégradation des terres dans la préfecture de Blitta indiquent que ce phénomène résulte de l'activité anthropique renforcée ces dernières décennies par les effets des changements climatiques. Cet espace de colonisation agricole Kabyè-Losso qui était, avant l'ère coloniale quasiment exempt de empreintes anthropiques, est de nos jours fortement impacté par les activités humaines. Les facteurs principaux de la dégradation des terres sont : les mauvaises pratiques agricoles, le déboisement dans le cadre de la production du bois de chauffe et de charbon de bois destinés à la consommation des centres urbains de plus en plus demandeurs d'énergie, la pression démographique renforcée dans les années 1990 par la crise socio-politique qu'a connue le Togo et qui a déclenché la destruction massive des arbres et des animaux dans les parcs et réserve de faune, et la politique foncière défavorable à la gestion

durable des terres. Il faut préciser que la transhumance constitue aussi un facteur important dans la dégradation des terres. Mais, des solutions ont été trouvées à travers la création des corridors que doivent emprunter les transhumants afin d'éviter les conflits avec les paysans. Ces dernières années, aucun conflit sérieux n'a été signalé.

L'impact de la dégradation des terres touche au premier plan les paysans qui tirent leur subsistance de la terre. La première conséquence est la baisse des rendements agricoles de laquelle découle la paupérisation et son cortège de malnutrition, de difficultés pour se soigner et scolariser les enfants, l'exode rural, l'émigration, la déstructuration de la cellule familiale bref le mal vivre en milieu rural qui alimente davantage les mécanismes de dégradation des terres.

Les solutions pour atténuer autant que faire se peut la dégradation des terres résident dans l'adoption des bonnes pratiques agricoles par les paysans et une politique volontariste dans l'élaboration des textes juridiques favorables à la gestion durable des terres et la promotion d'énergies nouvelles.

Les bonnes pratiques agricoles pour une gestion durable des terres existent, mais le problème qui se pose est leur appropriation par les paysans qui ne peut être effective que par la vulgarisation. Une vulgarisation de ces bonnes pratiques agricoles par les agents des services agronomiques serait donc la bienvenue pour permettre aux paysans d'améliorer leurs productions et d'optimiser l'utilisation de leurs terres.

Un plaidoyer pour l'adoption du nouveau code foncier pour permettre de pallier les insuffisances constatées dans la gestion des problèmes fonciers. Ce nouveau code pour être complet devrait contenir des dispositions mettant fin aux achats de terrains de plusieurs centaines hectares pour une agriculture industrielle ne respectant pas l'environnement au profit d'une agriculture familiale plus écologique.

Les nouvelles dispositions du code foncier devraient permettre aux populations installées dans l'ancien « No Man's Land »(dont fait partie la préfecture de Blitta) de pouvoir faire valoir leur droit de propriété sur les terres qu'elles occupent depuis plus d'un siècle, par le principe de l'acquisition prescriptive.

Une politique volontariste de la part du gouvernement pour la réduction du prix du gaz butane à usage domestique pourrait permettre aux ménages en milieu urbain de l'utiliser au détriment du charbon de bois. Ceci réduira de facto le déboisement et par voie de conséquence la dégradation des terres.

La gestion durable des terres passe par une approche participative inclusive dont les partenaires sont les paysans premiers concernés par la dégradation des terres et les responsables des services agronomiques. Il faut préciser que toutes réformes entreprises pour améliorer les conditions de vie des paysans sans leur participation sont vouées à l'échec. Le cas de l'Office du Niger est édifiant à plus d'un titre.

Bibliographie

AFFATON, P. (1987) : Le bassin des Volta (Afrique de l'ouest, une marge passive d'âge protérozoïque supérieur tectonisée au Panafricain ; 600 ±50 Ma). Thèse de Doctorat ès Sciences en Géologie, Fac. Sci. Tech. St Jérôme Vol. 1 et 2 Marseille, 470 p.

BAWA D., (1990) : L'action de l'Homme et l'évolution des formations forestières dans l'Adélé (Sud-ouest du Togo). Mémoire de Maîtrise, Université du Bénin, Lomé, 149 p.

BAWA D., (2012a) – Le Nord-Togo: Géomorphologie et dynamique actuelle des unités du socle Nord-Est. Thèse de doctorat de Géographie, Université de Lomé, Lomé, 526 p.

BAWA D., (2012c) : Mise en valeur des terres et dynamique érosive dans le terroir de Tcharè (haut bassin versant de la Kozah) au Togo. In : *Annales Université de Lomé*, Série Lettres, Tome XXXII-2, pp. 271-278

BRABANT P., DARRACQ S., EGUE K. ET SIMMONNEAUX V., (1994) : Togo : Etat de dégradation des terres résultant des activités humaines. Note explicative de la carte des indices de dégradation, Collection Note Explicative n°112, ORSTOM Eds, Paris, 66 p.

CILSS, INERA, (2012) : Bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales d'amélioration durable de la fertilité des sols au Burkina Faso. 194 p.

FAO, (2004) : Mise à jour de l'évaluation des ressources forestières mondiales en 2005 : Termes et définitions. Rome, 36 p.

LUCIEN-BRUN B. (1987) : Migration et colonisation des terres neuves. Paris, édit. ORSTOM, Collection : Travaux et Documents. n° 202, pp. 8-221.

MERF, (2014) : Cartographie et images des bonnes pratiques de gestion durable des terres dans les différentes zones agro-écologiques du Togo. Rapport de la zone agro-écologique de la savane humide, Version définitive, 161 p.

SOKEMAWU K., (2008a) : Les systèmes pastoraux, la dynamique des paysages et les circuits de commercialisation du bétail dans la Région des Savanes au Togo. Thèse de doctorat unique de Géographie, Université de Lomé, Lomé, 452 p.

SYLVAIN J. P., AREGBA A., COLLART J., GODONOU K. S., (1986) : Notice explicative de la carte géologique du Togo à 1/500 000. Première édition, Mémoire n° 6, 120 p.